

Accord

AdAgent AG, Maihofstrasse 76, 6006 Lucerne

AdAgent

Entreprise/adresse: l'éditeur

1. Prestations d'AdAgent

AdAgent est une plate-forme de services qui recueille des annonces ou des offres publicitaires commercialement réservables que les annonceurs destinent à l'impression et qui les transmet aux éditeurs pour publication.

AdAgent fournit ces services exclusivement en qualité d'intermédiaire au sens juridique du terme. En revanche, le contrat d'insertion d'annonces est conclu exclusivement entre l'éditeur et l'annonceur. À la base de ce contrat d'insertion d'annonces, dans la mesure où il existe, se trouvent les conditions générales contractuelles de l'éditeur.

2. Champ d'application

Le présent accord s'applique à toutes les commandes d'AdAgent à l'éditeur, quel que soit le titre ou le produit de l'éditeur.

3. Déroulement du paiement

Par la présente, l'éditeur cède à AdAgent, contre dédommagement, l'ensemble des créances existantes et futures envers les annonceurs découlant de contrats d'insertion d'annonces lui ayant été transmis par AdAgent. Le montant du dédommagement versé à l'éditeur par AdAgent correspond au montant collecté par AdAgent auprès de l'annonceur. Ainsi, AdAgent accorde un avoir à l'éditeur et lui transfère les paiements reçus de la part des annonceurs dans un délai raisonnable et conformément aux instructions de l'éditeur. L'éditeur garantit l'existence et la recouvrabilité des créances cédées. Il est interdit à AdAgent de céder les créances qui lui ont été cédées. AdAgent recède gratuitement à l'éditeur toute future créance envers les annonceurs découlant de contrats d'insertion d'annonces que lui avait cédée l'éditeur, dans les cas suivants, la notification de cette cession aux annonceurs étant de la responsabilité de l'éditeur:

- la créance n'a pas été réglée après la seconde relance;
- AdAgent a subi une perte en capital conformément à l'art. 725, al. 1, du code des obligations (CO).

Les prestations fournies par AdAgent font l'objet d'une facturation forfaitaire à la transaction, TVA en sus. Par transaction, il faut comprendre toute transmission à l'éditeur d'informations de réservation par date de publication et par titre (par exemple: la transmission de la commande, les corrections, l'annulation, le changement de sujet).

4. Divers

Les conditions générales d'AdAgent à l'attention des éditeurs font partie intégrante du présent accord. Elles s'appliquent en cas de lacune dans le présent accord. Le présent accord entre en vigueur pour une durée indéterminée dès sa signature. Il peut être résilié à tout moment sous forme écrite, avec un préavis de trois mois.

AdAgent, représenté par:



Jürg Weber



Marcel Kohler

L'éditeur, représenté par:

Nom

Nom